



RÉMY COINTREAU

Paris, 19 mai 2020

## La distillerie Bruichladdich certifiée B-Corp

Le groupe Rémy Cointreau est fier d'annoncer que sa distillerie Bruichladdich a été certifiée « B Corporation» (B-Corp), après 15 mois de procédure de validation.

Cette certification récompense Bruichladdich pour son niveau de performance sociale et environnementale. À ce titre, la distillerie rejoint, à l'échelle mondiale, un cercle de 3 242 entreprises qui ont mis en place une approche rigoureuse dans leurs prises de décision, intégrant une dimension humaine et responsable vis-à-vis de la planète, au-delà de la rentabilité.

Développer des opportunités de carrière pour 80 salariés permanents de l'île d'Islay, optimiser les avantages sociaux et les programmes de formation, mais aussi privilégier, dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont quelques éléments caractéristiques d'une entreprise communautaire. Pour les années qui viennent, Bruichladdich a un programme ambitieux de développement durable. Dans ce cadre, la distillerie a fait l'acquisition de 15 hectares de terrains réservés à la recherche et développement sur l'agriculture responsable.

Commentant cette annonce, le directeur général de la distillerie Bruichladdich, Douglas Taylor, déclare : *« Après 15 mois de procédure rigoureuse, nous sommes ravis de devenir la première distillerie de whisky écossais single malt à être certifiée B-Corp, mais aussi la première distillerie de whisky et de gin en Europe à obtenir ce statut. Nous n'attendons aucun bénéfice de cette récompense et d'ailleurs, cela importe peu. Cette certification nous conforte d'abord et avant tout dans la pertinence de la mission d'entreprise que nous nous sommes fixée depuis 2001 : transparence, développement durable, et intérêt communautaire. Nous sommes très heureux de faire désormais officiellement partie de ce mouvement des B-Corp qui souhaitent, à travers leur modèle économique, être les meilleures pour le monde, travailler ensemble pour créer une économie plus inclusive et plus responsable. »*

***A propos de la distillerie Bruichladdich :***

*Après une période de fermeture, la distillerie Bruichladdich fut réouverte en 2001 par un groupe d'investisseurs privés, avant d'être acquise par le groupe Rémy Cointreau en 2012. Depuis sa réouverture, la distillerie a révolutionné la catégorie des spiritueux écossais en développant le mouvement de la cueillette pour le gin et en réinventant sa distillerie de whisky pour réunir la majorité du processus d'élaboration sur l'île d'Islay. Fait inhabituel, la distillerie produit quatre spiritueux différents sous le même toit, dont le tout premier gin sec d'Islay, The Botanist, et trois single malts -Bruichladdich, Port Charlotte et Octomore. L'une des neuf distilleries de l'île, elle est la troisième plus petite mais le principal employeur privé - conséquence directe de son engagement communautaire.*

***A propos de Rémy Cointreau :***

*Il existe, à travers le monde, des clients à la recherche d'expériences exceptionnelles, des clients pour qui la diversité des terroirs rime avec la variété des saveurs. Leur exigence est à la mesure de nos savoir-faire, ces savoir-faire dont nous assurons la transmission, de génération en génération. Le temps que ces clients consacrent à la dégustation de nos produits est un hommage à tous ceux qui se sont mobilisés pour les élaborer. C'est pour ces femmes et ces hommes que Rémy Cointreau, groupe familial français, protège ses terroirs, cultive l'exception de spiritueux multi-centenaires et s'engage à en préserver leur éternelle modernité. Le portefeuille du groupe compte 12 marques singulières, parmi lesquelles les cognacs Rémy Martin & Louis XIII et la liqueur Cointreau. Rémy Cointreau n'a qu'une ambition : devenir le leader mondial des spiritueux d'exception, et s'appuie pour cela sur l'engagement et la créativité de ses 1900 collaborateurs et sur ses filiales de distribution implantées dans les marchés stratégiques du groupe. Rémy Cointreau est coté sur Euronext Paris.*

Contact: Laetitia Delaye – +33 7 87 25 36 01